

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue au lieu ordinaire de session, le 19 septembre 2022 à 19h45 sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Belisle, maire, et à laquelle sont présents les membres de conseil suivants, tous formant quorum:

Monsieur Mathieu Belisle-Dorion,
Monsieur Léo-Paul Côté,
Monsieur Martin Blanchette,

Monsieur Marc Côté-Sauvé,
Madame Céleste Simard,

Madame Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Belisle fait la vérification du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour se lit ainsi :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance.
2. Voirie - Travaux ponceau Route à bouchard, Marquage de ligne de rues
3. Égout et assainissement – réparation fissures du regard rue Des Jardins
4. Levée de la séance

2022-09-168 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

VOIRIE

2022-09-169 TRAVAUX PONCEAU ROUTE À BOUCHARD

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Centre Ponceau Courval pour ponceau # 1 aluminisé de 900mm de diamètre X 13mm X 3.5mm au montant de 13 406.00\$ taxes non incluses.

ADOPTÉE

2022-09-170 MARQUAGE LIGNE DE RUES

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter les deux soumissions de Marquage Traçage Québec pour le marquage du stationnement de la caserne au montant de 402.41\$ et pour celui du ponceau du rang des Cyprès au montant de 1 034.78 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

2022-09-171 RÉPARATION FISSURES DU REGARD RUE DES JARDINS

Sur proposition de Monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser les travaux de réparation de fissures du regard sur la rue Des Jardins qui seront réalisés par Monsieur Jocelyn Dorion.

ADOPTÉE

2022-09-172 LOCATION D'UN TRÉPIED DE LEVAGE

Sur proposition de Monsieur Marc Côté-Sauvé il est résolu à l'unanimité des membres d'autoriser la location d'un trépied de levage chez Lou-Tec de Victoriaville au coût de 38.00\$ par jours taxes non incluses.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles au budget 2022 pour les dépenses autorisées durant cette session.

Caroline Simoneau, directrice générale greffière-trésorière.

2022-09-173 LEVÉE DE LA SESSION

Sur proposition de Monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents de lever la session à 20h52.

ADOPTÉE

Jean-Louis Belisle, maire

Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.

